

SÉANCE DU 29 AVRIL 2025 (10 conseillers présents)

1 – DELIBERATIONS APPROUVEES

Administration Générale :

La régularisation et l'extension de l'installation de préparation et stockage de vins pour la SARL BOINARD.

L'autorisation de signature d'une convention pour un fonds de concours de 60 000 € destiné à des travaux de voirie communautaire financés par la communauté de communes de Gémozac.

La validation de l'accord local concernant la nouvelle composition du conseil communautaire pour les élections municipales de mars 2026.

Communes membres	Population municipale 2025	Répartition actuelle des sièges ACCORD LOCAL	Répartition de droit commun 2026	Proposition ACCORD LOCAL 2026
Gémozac	3 033	5	7	5
Meursac	1 544	3	3	3
Saint-André de Lidon	1 220	2	2	2
Berneuil	1 163	2	2	2
Tesson	1 144	2	2	2
Rétaud	1 057	2	2	2
Rioux	977	2	2	2
Cravans	859	2	2	2
Montpellier de Médillan	686	2	1	2
Saint-Simon de Pellouaille	684	2	1	2
Villars-en-Pons	578	1	1	1
Jazennes	548	1	1	1
Thaims	387	1	1	1
Thézac	332	1	1	1
Virollet	298	1	1	1
Tanzac	296	1	1	1
	14 806	30	30	30

Finances :

Application de la révision des loyers au 1^{er} juillet 2025

- augmentation de 1,82 % pour les logements
- diminution de 2,50% pour les commerces

Fixation à 5 ans de la durée d'amortissement de la subvention attribuée du

budget principal vers le budget annexe des commerces soit 1 602 € / an.
Réduction de 15 à 10 ans de la durée d'amortissement de la subvention d'équipement relative au fonds de concours pour la réalisation de travaux de voirie communautaire sur la Commune.
Accord pour le dépôt d'une demande de subvention auprès du Département concernant la tenue d'une séance en plein air le samedi 26 juillet 2025 (coût de la prestation 2 000€)
Sorties scolaires
La commune prend en charge 80% du coût et la coopérative scolaire 20% du coût.
- Echange avec l'EHPAD pour CE1 – CE2 et visite de la Médiathèque de Gémozac pour
CP – CE1 – coût du transport 154 €-
- Echange classe CP-CE1 avec les Grandes sections afin de créer du lien. –
Coût du
transport 132 €

Travaux :

Le clocher de l'église :

L'opération de réparation du clocher arrive à son terme.
Elle a nécessité le changement du joug détérioré et des pierres fissurées, qui supporte le mécanisme d'entraînement de la cloche.
Thierry DESMOULINS campaniste de Montils a réalisé les travaux pour un montant de 9 927 € :

La circulation « rue de l'Ancienne Gare »

Sur proposition des services techniques du Département (voirie) un plan de circulation de la traversée du Bourg a reçu un avis favorable du Conseil.
Il se compose de 9 à 10 stationnements alternés de gauche à droite et de 3 stationnements minute devant les commerces.
Ce plan sera matérialisé au sol et accompagné d'une signalétique vitesse de 30km/h.

Voirie

Plusieurs secteurs de voirie ont été retenus pour des travaux de point à temps automatique
(PATA) : Bel Air – la Croix – chemin de la Guilbauderie – route de Cozes – chemin de chez Locquay – chemin de Beauregard – route de la Chagnasse – chemin de la Foy – chemin du Limonet.

En complément une opération de dérasement de l'accotement de la rue de la Chagnasse sera engagée pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales. Opération prévue en mai et juin.

Bar Restaurant « Le St André »

La Commune a achevé les travaux de remise en état des locaux – Pascal Bernard le nouveau restaurateur continue son installation pour une ouverture prévue le 6 mai.

Renaturation de la cour d'école

Le Bureau d'étude de M. ROSSIGNOL en compagnie du collectif trois tiers et de la Planche a présenté le projet aux enfants le mardi 15 avril avec la création d'une maquette. Les enfants avec de la craie ont représenté les différents éléments qui composeront la nouvelle cour. L'entreprise Vivanbois se propose de contribuer à ce projet sous la forme d'un mécénat par le don de bois. L'estimatif des travaux s'élève à 41 406 € plusieurs dossiers de subvention ont été déposés auprès de la CDC de Gémozac, du Département et du Fonds vert. (montant attendu de 80%).